

MAIRIE DE MOGNÉVILLE
6, RUE DE L'ÉGLISE
55800 – MOGNÉVILLE

Tél. : 03.29.75.48.94

E-mail : mairie@mogneville.com

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 19 FÉVRIER 2020.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte de gestion 2019.
- Approbation du compte administratif 2019.
- Affectation du résultat.
- Convention ballastière avec l'AAPPMA.
- Vente de gaz propane au locataire du logement communal sis 2, ruelle Pierrot.
- Questions et informations diverses.

Étaient présents : Mesdames Nadine GOULET, Céline ESTIEZ, Messieurs Richard SIRI, Stéphane SIMON, Arnaud APERT, Jacky GOULET et Rudy FRANCCART.

Étaient absents excusés : Mesdames Murielle SCHWARTZ, Véronique CHARTON et Monsieur Didier CHARTON ayant donné respectivement pouvoir à Mesdames Céline ESTIEZ, Nadine GOULET et Monsieur Richard SIRI.

Était absent non excusé : Monsieur Dylan MONCHABLON.

Secrétaire : Monsieur Arnaud APERT.

Le compte-rendu de la réunion du 24 janvier 2020 est adopté.

N° 2020/05 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, approuve le compte de gestion de la Trésorerie de Bar-le-Duc Collectivités de l'exercice 2019.

N° 2020/06 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019.

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Monsieur Richard SIRI, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et à la majorité (le Maire s'est retiré au moment du vote) :

1°) Lui donne acte de la présentation faite, lequel peut se résumer ainsi :

	Résultat à la clôture de l'exercice Précédent 2018	Part affectée à l'investissement Exercice 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture de 2019
Investissement	- 84 826,84	0,00	13 060,40	- 71 766,44
Fonctionnement	347 618,42	100 010,84	39 055,76	286 663,34
TOTAL	262 791,58	100 010,84	52 116,16	214 896,90

2°) Constate pour la comptabilité les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°) Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

N° 2020/07 – AFFECTATION DU RÉSULTAT.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide de prélever la somme de 71 766,44 euros sur l'excédent de fonctionnement et de l'affecter en section d'investissement pour équilibrer cette section ; le solde c'est-à-dire la somme de 214 896,90 euros étant affecté au compte 110 (report à nouveau créditeur).

N° 2020/08 – CONVENTION BALLASTIÈRE AVEC L'AAPPMA.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide :

- de mettre à disposition de l'AAPPMA, à titre gracieux, pour une durée de 2 ans, renouvelable par reconduction expresse, la ballastière sise sur la parcelle cadastrée section ZC n° 27 au lieu-dit « A la Miotte », parcelle forestière n° 32pie de la Forêt Communale bénéficiant du Régime Forestier, pour l'exercice de la pêche dans un but de loisir et d'animation du site.

- d'accepter les termes de la convention proposée à l'AAPPMA,

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer celle-ci.

N° 2020/09 – VENTE DE GAZ PROPANE AU LOCATAIRE DU LOGEMENT COMMUNAL SIS 2, RUELLE PIERROT.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide de vendre à Madame Ginette CHAMPION, nouveau locataire du logement communal sis 2, ruelle Pierrot, le gaz restant dans la cuve au 15 février 2020, à savoir 20 % soit la somme de 79,54 euros.

N° 2020/10 – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES.

Le Conseil Municipal établit le tour de garde du bureau de vote pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020 de la manière suivante :

TOUR DE GARDE				
ÉLECTIONS MUNICIPALES				
DIMANCHE 15 ET 22 MARS 2020				

DE	À	PRÉNOM-NOM	PRÉNOM-NOM	PRÉNOM-NOM
08 : 00	10 : 00	Richard SIRI	Stéphane SIMON	René ASSELIN
10 : 00	12 : 00	Arnaud APERT	Nadine GOULET	Jessica VELSCH
12 : 00	14 : 00	Murielle SCHWARTZ	Iadine MOREAU, remplaçante de Céline ESTIEZ	Romuald DA SILVA
14 : 00	16 : 00	Rudy FRANCART	Jacky GOULET	Carine DEMEUSY
16 : 00	18 : 00	Didier CHARTON	Véronique CHARTON	Isabelle DÉRY

DÉPOUILLEMENT : Richard SIRI – Stéphane SIMON et tous les élu(es)....

En cas d'absence et ou d'empêchement, l'élu(e) devra se faire remplacer par un électeur de Mognéville de son choix et informer la Mairie.

Le Maire,

Richard SIRI